

Réf: Dossier 201582

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « HAKILITY »

Siège Abidjan, Cocody, Angré 7è Tranche, Lot 3472,  
Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAKILITY »

Objet : CONCEPTION DE CONTENU AR/VR/XR, INTEGRATION DE SOLUTIONS INFORMATIQUES, SOLUTION MARKETING/COMMERCIALE, ACTIVITES TOURISTIQUES, CONSEIL ET FORMATION, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social: biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 7è Tranche, Lot 3472, Ilot 280

Dirigeant(s) M BAGAYOGO BALA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03657 du 31/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25990/GTCA/RC/2023 du 31/03/2023

